



Numéro 38 - 9 janvier 2006

C'est un départ! La nouvelle année s'annonce excitante, peut-être sera-t-elle périlleuse, au plan politique? Je compte quant à moi assumer mes fonctions de député avec la même énergie et le même dévouement pour les gens de Mercier et assumer mes fonctions parlementaires avec dignité et compétence. Je compte également soutenir l'Association du Parti Québécois de Mercier, accentuer le travail d'animation politique et mettre sur pied l'organisation électorale. Et je tiens à une belle victoire du Bloc Québécois et compte faire campagne avec plusieurs de ses candidates d'ici le 23 janvier prochain.

LA CAMPAGNE DU BLOC ET LE SCANDALE D'OPTION-CANADA

Gilles Duceppe et ses candidates ont repris le collier après quelques jours de congé, fort mérités, et ont entamé la deuxième partie de la campagne. Il reste maintenant deux semaines, jour pour jour, avant la date d'élection, et celles-ci seront décisives.



Le scandale d'Option-Canada devrait occuper une place importante dans le débat électoral ces jours prochains. Le lancement, ce matin même, de l'essai *Les secrets d'Option Canada* de Normand Lester et Robin Philpot ainsi que la publication par le journaliste Gilles Toupin d'un autre essai intitulé *Le déshonneur des libéraux : le scandale des commandites* devraient alimenter ce débat. Comme l'a rappelé le chef du Bloc le 6 janvier, « il [aura] fallu 10 ans pour que Patrimoine Canada se décide enfin à collaborer pour faire la lumière sur les sérieuses allégations qui pèsent autour d'Option Canada, et demande ainsi l'intervention de la Gendarmerie royale du Canada ». Il y a lieu de rappeler également que depuis le 20 mars 1997, soit au moment où le Bloc Québécois a entendu parler pour la première fois d'Option Canada, ses députés ont posé pas moins de 89 questions en Chambre des communes pour tenter d'éclaircir les nombreuses interrogations que soulève le rôle de ce ténébreux organisme. Sur ce scandale, je vous invite également à lire l'analyse, à caractère historique, du journaliste Jean-Claude Leclerc, intitulée « Option Canada- Petite chronique d'un scandale annoncé » que j'ai retrouvée dans ledevoir.com de ce matin et que je reproduis en annexe du présent courriel.

UN APPUI AUX CANDIDATES DU BLOC, UNE SOIRÉE DE DÉBATS, UN SONDAGE

Je compte quant à moi appuyer plusieurs candidates du Bloc Québécois d'ici la fin de campagne. J'ai une première activité dans la circonscription de Brossard-Laprairie le mardi 10 janvier où je prononcerai une allocution à l'occasion de la soirée de mobilisation en faveur du candidat de Marcel Lussier. Je compte également faire du métró, du porte-à-porte et des téléphones pour les candidates Jacques Léonard dans Outremont, Thierry St-Cyr dans Jeanne-Le Ber et Viviane Barbot dans Papineau.

Je vous invite par ailleurs à écouter les débats en anglais et en français ce soir et demain. Ils seront diffusés sur plusieurs chaînes à compter de 20 h. Je vous invite à lire des conseils d'experts (Jean-Claude Rivest, Jean-Herman Guay, Jean-François Lisée et Antonia Maioni) pour la préparation aux débats que présente *La Presse* dans son édition d'aujourd'hui en page A-3.

Je vous invite par ailleurs, à répondre, avant ou après les débats et d'ici le 23 janvier, au sondage que je mets en ligne ce matin sur la page d'accueil, de mon site électronique (www.danielturp.org). Voici le texte de la question de la question et les choix de réponses de ce sondage :

▼ **Votre avis**

Au terme de la campagne électorale fédérale le 23 janvier 2006, souhaitez-vous que soit issu de cette élection :

- un gouvernement libéral majoritaire
- un gouvernement libéral minoritaire
- un gouvernement conservateur majoritaire
- un gouvernement conservateur minoritaire

UNE RENCONTRE COMMUNAUTAIRE

Comme le veut la tradition, je rassemblerai les animateurs des groupes communautaires qui sont au service des gens de Mercier et les convie à mon bureau de circonscription le 16 janvier prochain. Cette rencontre sera l'occasion pour exprimer ma reconnaissance à toutes les personnes qui servent si généreusement la communauté et pour réitérer mon soutien à leur action communautaire.

SUITE ET FIN DES AUDITIONS PUBLIQUES SUR LE PATRIMOINE RELIGIEUX

Je me rendrai à Québec le 24, 25 et 26 janvier 2006 pour assister aux dernières auditions publiques sur le patrimoine religieux au Québec. Nous entendrons à cette occasion plusieurs groupes nationaux s'intéressant à l'avenir de ce patrimoine, et notamment la Fondation du patrimoine religieux. La consultation générale de la Commission de la culture se terminera alors et le mandat d'initiative se poursuivra par la rédaction du rapport que la Commission compte achever avant l'ajournement des travaux de l'Assemblée nationale en juin 2006.

POUR UNE POLITIQUE NATIONALE DE LA CULTURE

Pour consacrer l'importance de la culture au Québec et l'asseoir sur des bases solides, j'entreprendrai en 2006 une tournée afin de consulter les artistes, artisans et entreprises d'une culture dont nous avons raison d'être fiers et sur laquelle repose l'identité québécoise. Je compte échanger avec le milieu sur les mesures concrètes devant être prises en matière culturelle et penser d'ailleurs avec le milieu la future *Politique nationale de la culture* d'un Québec souverain. J'entends d'ailleurs organiser, dans le cadre de cette tournée et dans la circonscription de Mercier, un *Forum culturel* le 20 mars 2006 et prolonger celui-ci jusqu'au 21 mars 2006 pour souligner la Journée mondiale de la poésie.

LECTURES ET CULTURES

La période des fêtes demeure toujours l'occasion de lectures, et les vacances aidant, de lectures plus intensives qu'à l'ordinaire. J'ai été séduit à nouveau par Madeleine Gagnon, *Je m'appelle Bosnia*, Montréal, VLB éditeur, 2005, cette écrivaine et poète québécoise dont j'avais lu, avec émotion, l'essai *Les femmes et la guerre* publié chez le même éditeur en 2000. J'ai lu, et été ému aussi, par le roman de Gil COURTEMANCHE, *Une belle mort*, Montréal, Boréal, 2005 qui confirme le génie littéraire de l'auteur d'*Un dimanche à la piscine à Kigali* qui sera porté au grand écran en 2006. Mon attaché politique Renée-Chantal Bélinga m'a fait découvrir le grand écrivain ivoirien Ahmadou KOROUMA dont j'ai lu le dernier roman *Quand on refuse on dit non*, Paris, Seuil, 2004 qui se termine pas les mots « [i]l y avait de gbagas pour Bouaké », la dernière phrase saisie par Ahmadou Korouma sur son portable dont il ne se séparait plus depuis des mois et qui termine ce « roman vrai de la Côte-d'Ivoire ». J'ai complété la lecture, commencée plus tôt dans l'année, d'un essai historique de Charles A. CERAMI, *Jeffersons' Great Gamble – The Remarkable Story of Jefferson Napoleon and the Men behind the Louisiana Purchase*, Naperville. Illinois, Sourcebooks Inc., 2003, et ai pu apprendre que les Américains ont dû déboursier, comme le confirme le traité du 2 mai 1803, la somme de 80 millions FF (15 millions \$ (US)) pour acquérir un territoire de 875,000 milles carrés (voir pour les détails le chapitre 14 *The moment of History*). Après avoir dévoré *Da Vinci Code* et *Deception Point*, j'ai lu Dan BROWN, *Digital Fortress*, New York, Saint-Martin's Press, 1998. De cet auteur, il me reste donc à lire, à l'occasion d'une prochaine vacance, *Angels and Demons*! Et j'ai apprécié un beau livre d'art consacré au peintre français Yves Klein par Hanna WEITEMEIER, *Klein*, Köln, Taschen, 2001, que je vous recommande pour apprécier l'oeuvre d'un artiste « monochrome » dont le bleu (l'International Klein Blue (IKB)) fut la couleur de prédilection! Et j'ai lu des extraits de *L'Actualité*- édition spéciale, 15 décembre 2005, vol. 20, n° 20- *101 mots pour comprendre le Québec* et j'ai particulièrement aimé et été intéressé par les entrées sur les mots *Constitution* (Jacques Frémont), *Culture PPP* (Mario Clément), *Indépendance* (Dany Laferrière), *Liberté* (Michel Venne), *métissage* (Lucie Pagé), *Montréal* (Bernard Landry), *Nation* (Gérard Bouchard) et *Paix* (Roger Lemoyne).



Et, s'agissant du septième art, j'ai pu voir *Capote* de Bennett Miller ainsi que deux films québécois qui démontrent à nouveau les contrastes, mais aussi les convergences, du cinéma national du Québec, le *Maurice Richard* de Charles Binamé et *Les Boys IV* de Georges Mihalka.



VOS ACTIVITÉS CULTURELLES PENDANT LA SAISON DES FÊTES

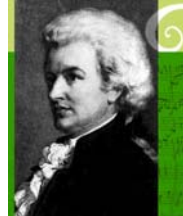
Vous connaissez maintenant mon emploi du « Temps des Fêtes ». Voici les réponses au sondage affiché sur la page d'accueil de mon site (www.danielturp.org) sur d'autres emplois du temps :

▼ Votre avis

Le congé des Fêtes est l'occasion de fréquenter des lieux culturels. Pendant la saison des Fêtes 2005, avez-vous l'intention d'aller :

Au cinéma ?		52%
À un événement musical ?		26%
À un spectacle de danse ?		11%
Au théâtre ?		11%

2006 est l'année du 250^e anniversaire de naissance de Wolfgang Amadeus Mozart. Pendant tout le mois de janvier *Espace musique* (100,7 FM) diffusera des émissions spéciales pour commémorer cette anniversaire. D'ailleurs, du lundi 9 au vendredi 13 janvier, à 11 h 30, l'animateur et pianiste Alain Lefèvre invite des personnalités à partager leur affection pour la musique de Mozart et à découvrir les œuvres du compositeur avec Marc Labrèche, Simon Durivage, Andrée Lachapelle, Édith Butler et Michel Côté.



L'AGENDA DU MOIS JANVIER 2006

Comme l'an dernier, je ferai cours sur les *Aspects juridiques des relations internationales* (INT-6050) à l'Université de Montréal. Ce cours s'inscrit dans le cadre du programme de maîtrise en études internationales du département de science politique, se donnera les vendredis matins à compter du 13 janvier et pourra être suivi sur mon site de professeur à l'adresse danielturp.org/professeur (rubrique *Activités académiques*, section *Activités d'enseignement/Plans et documents*).

Voici quelques autres activités prévues à mon agenda de député pour le mois de janvier 2006 :

6- janvier	Retour des vacances d'hiver au soleil!
9 janvier	Rencontre avec Pierre Graveline Débats des chefs en langue anglaise
10 janvier	Soirée de mobilisation du Bloc Québécois de Brossard-Laprairie (Salle Roméo-Patenaude, 135, chemin Haendel, Candiac)
11 janvier	<i>La promesse de l'aube</i> de Romain Gary (Théâtre Espace Go)
13 janvier	Cours à l'Université de Montréal <i>2005, revue et corrigée</i> (Théâtre du Rideau-Vert)
16 janvier	Rencontre communautaire (Bureau de circonscription)
17 janvier	<i>Quadrature du cercle</i> (Société de musique contemporaine du Québec (Salle Redpath)
19 janvier	Conférence dans le cadre de la Conférence annuelle de l'Association étudiante de science politique du Canada (Université McGill- Édifice Leacock, salle 232)
21 janvier	Cours à l'Université de Montréal
22 janvier	<i>La passion de Max-</i> La musique, c'est de famille (Salle des Jeunes musicales) 9 ^e Gala des prix Opus 2006 (Salle Claude-Champagne)
23 janvier	Élection canadienne
24-25-26 janvier	Commission de la culture (Auditions sur le patrimoine religieux) (Hôtel du Parlement)
27 janvier	Cours à l'Université de Montréal
30-31 janvier	Caucus spécial (Hôtel du Parlement)

Si vous voulez avoir d'autres informations mon agenda de janvier, mon attachée politique Renée-Chantal Bélinga répondra avec plaisir à vos questions. Vous pourrez la joindre par la voie téléphonique ((514) 525.88.77), électronique (rbelinga@assnat.qc.ca) ou postale (1012, avenue du Mont-Royal Est H2J 1X6).

Hôtel du Parlement
Bureau 3.93
Québec (Québec)
G1A 1A4

(418) 644-1430; (418) 641-2707

d@nielturp.org
 danielturp.org

1012, avenue du Mont-Royal Est
Bureau 102
Montréal (Québec)
H2J 1X6

(514) 525-8877; (514) 521-0147

ANNEXE

LE DEVOIR.com

Option Canada - Petite chronique d'un scandale annoncé

Jean-Claude Leclerc

Cette histoire débute en 1964. Les bombes du FLQ ont commencé d'éclater au Québec. Et, plus peut-être que le terrorisme, une révolution tranquille bat son plein, qui inquiète le reste du Canada. Pendant qu'à Ottawa un gouvernement alors conciliant promet des changements, à Montréal, réunies à l'hôtel Windsor, plus de 40 personnalités canadiennes conviennent qu'elles doivent aider à prévenir une crise.

Deux ans plus tard, un Comité Canada rend publique une Déclaration de Canadiens d'expression française et d'expression anglaise, signée par 60 personnalités connues. En 1968, ce comité ouvre un secrétariat. L'année d'après, il obtient d'Ottawa le statut fiscal d'organisme de charité. Ses lettres patentes en décrivent les objectifs :

- Effectuer des recherches et des études afin d'amener les hommes et les femmes du pays « à mieux comprendre » le Canada, ses provinces, et ses institutions;
- En diffuser les résultats et conclusions par la tenue d'assemblées publiques, par la publication de documents « et par divers moyens de communication ».

Pendant une dizaine d'années, ce comité organise une Semaine du Canada pour laquelle il s'efforce de mobiliser gens d'affaires, mairies, clubs sociaux, écoles, église et même hôtels et restaurants. Des milliers d'affiches sont distribuées dans toutes les provinces.

Après l'élection d'un gouvernement du Parti québécois (PQ), le Comité Canada, devenu le Conseil pour l'unité canadienne (CUC), s'emploie à produire des «symposiums télévisés», puis des séries d'émissions sur la Constitution, diffusées avec le concours des principales stations de radio et chaînes de télévision du pays.

Le CUC publiera aussi maints livres, essais, bulletins d'information et revues. Quelques-unes de ces publications seront assez tôt hostiles à la séparation du Québec. Ainsi en 1970 : Le Séparatisme ? Non ! 100 fois non !

Tout un programme d'échanges et de stages sera développé pour la jeunesse du pays. L'organisation réalisera aussi, au coût de trois millions de dollars, le Centre Terry-Fox, du nom de ce jeune handicapé devenu un héros national pour sa campagne contre le cancer.

Le CUC présentera une douzaine de mémoires sur la question linguistique au Québec et sur la réforme constitutionnelle au Canada. Il tiendra six colloques nationaux. Ses congrès annuels accueillent des personnalités de la politique, des affaires et des médias.

En 1977, devenu plus directement «politique», le CUC a pris l'initiative de regrouper dans un comité pro-Canada divers organismes et partis qui menèrent, selon sa propre expression, «à la victoire des tenants du 'Non' lors du référendum du Québec ».

Ses activités continuent les années suivantes, alors que vont échouer les efforts du premier ministre Brian Mulroney pour régler le problème de l'unité nationale. Le retour du PQ au pouvoir à Québec et du Parti libéral à Ottawa annonce alors une nouvelle épreuve de force.

À l'approche du deuxième référendum québécois, le CUC s'abouche avec les libéraux provinciaux et fédéraux ainsi qu'avec le Parti conservateur. Il prépare une évaluation des forces souverainistes. Mais surtout, deux mois avant le référendum de 1995, ses dirigeants créent Option Canada, une entité qui échappera à l'attention des médias et à celle au Directeur des élections chargé de la consultation populaire.

Les objectifs inscrits aux lettres patentes d'Option Canada sont pourtant clairs. Sa mission est de faire «la promotion et l'avancement de l'unité nationale par tous les moyens, juridiques, politiques et autres». On est le 7 septembre.

Où sont passés les fonds ?

Sept jours plus tard, Option Canada reçoit 1 million de dollars de Patrimoine Canada. Puis, peu après, le 2 octobre, une tranche de 2 millions. Enfin, un troisième versement, pour 1,8 million, le 20 décembre. On trouvera une trace de cette somme aux seuls comptes publics du gouvernement. Rien au rapport annuel des organisations bénéficiaires.

Le responsable des fonds d'Option Canada, René Lemaire, qui travaille aussi pour le CUC, refuse d'en rendre compte publiquement. Au journaliste de la Gazette, Claude Arpin, qui s'enquiert des opérations, il se borne à dire que les fonds proviennent de donateurs privés et de compagnies. La subvention du fédéral s'y est ajoutée, servant à payer les dernières factures.

Le CUC, explique-t-il, étant un organisme à caractère charitable, il fallait lui créer, pour sauver le Canada, un «bras politique». Au ministère du Patrimoine, passé sous l'autorité de Sheila Copps, on assure à Arpin qu'Option Canada a, d'après le dossier, respecté les conditions de la subvention.

Claude Dauphin, un ancien consultant du CUC, qui sert de président à Option Canada, nie que ces fonds aient servi à des opérations référendaires, bien qu'il prétende n'avoir rien su de leur gestion.

Le sénateur conservateur Claude Nolin et l'organisateur libéral John Rae disent, eux, n'avoir jamais entendu parler d'Option Canada. À leur connaissance, les règles du référendum ont été respectées.

Quand la Gazette révèle l'affaire, le 20 mars 1997, Copps déclare qu'Option Canada n'a rien dépensé durant la période proprement référendaire et que la subvention (4,8 M\$) correspond à ce que le gouvernement de Jacques Parizeau a accordé au Conseil de la souveraineté du Québec. Une enquête du Directeur québécois des élections découvrira cependant qu'Option Canada avait d'abord demandé à Ottawa une subvention de 10 millions.

En janvier suivant, Arpin rapporte qu'une vérification interne a conclu que les employés de Patrimoine Canada n'avaient pas respecté la politique du ministère en accordant aussi vite une si importante subvention. On y déplore aussi qu'aucun rapport n'ait été exigé de l'organisme quant à ses sources de financement et aux résultats. Ni de confirmation que les fonds ont été dépensés aux fins déclarées. (Un haut fonctionnaire explique que les gens du CUC étant bien connus à Patrimoine Canada,

on a fait confiance à Option Canada. Le CUC obtient, en effet, de ce ministère quelque 5 millions par an, soit la moitié environ de son budget.)

Puis le Vérificateur général, Denis Desautels, examine le dossier. Faute de documents, il devra clore son examen sans avoir tiré les choses au clair. Une employée de Patrimoine, Lyette Doré, nommée au rapport interne, passe entre-temps à l'Office national du film (ONF). Il ne s'agit pas d'une fonctionnaire subalterne. Elle a occupé de hauts postes au Conseil privé, au ministère de la Justice ainsi qu'au Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS).

Le Bloc québécois demande une enquête publique. Mais Mme Copps refuse. Elle soutient que le problème est d'ordre administratif et peut être corrigé en modifiant le système des subventions du ministère. L'affaire va ainsi quitter l'actualité politique. Mais les explications officielles n'ont pas satisfait les critiques.

Ainsi, la National Citizens's Coalition demandait à quelles fins la subvention avait été utilisée. Pour son président, un certain Stephen Harper, Patrimoine Canada a remis plus de 4,8 millions à Option Canada «sans avoir possiblement une idée de ce que le groupe entendait faire avec l'argent ou qui au juste allait le dépenser».

Sept ans après, on n'en sait guère plus, mais la question reste pertinente.